



DOCUMENT DE PLAIDOYER POUR LE RETOUR DE LA STABILITE POLITIQUE ET ECONOMIQUE AU BURUNDI

Septembre 2017

**LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE DEVRAIT AGIR DANS L'URGENCE EN
VUE D'EXIGER AU GOUVERNEMENT BURUNDAIS D'ACCEPTER LE
DIALOGUE INCLUSIF ET SANS CONDITION.**

« En vue de faire respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi que la Charte africaine pour la gouvernance et la démocratie, la communauté internationale devrait exiger au Gouvernement en place au Burundi d'accepter un dialogue inclusif et sans condition pour sauver les accords d'Arusha pour la paix et la réconciliation dans le but de relever le peuple burundais du marasme socio-politico-économique et sécuritaire d'une part et se pencher véritablement vers une renaissance sociale et économique d'autre part. »

1. Le Burundi est le deuxième pays d'Afrique de l'Est le plus densément peuplé (environ 11,18 millions d'habitants et 470 habitants/km²) avec une superficie de 27 834 Km². La population Burundaise vit essentiellement de l'agriculture et près de 90% de cette dernière sont des agriculteurs traditionnels. Si rien n'est fait pour maîtriser la démographie (6 enfants en moyenne par femme), l'effectif estimé de la population burundaise en 2050 sera d'environ 36 millions. Cette démographie pourrait constituer un ingrédient de la guerre et conduire à l'explosion sociale. L'économie burundaise qui était déjà moribonde a connu un choc profond depuis avril 2015 avec la crise politico-sécuritaire causée par la candidature contestée de Pierre Nkurunziza aux présidentielles de 2015.
2. En plus de la diminution sensible des exportations et de la production du secteur du tourisme, la violation des accords d'ARUSHA pour la Paix et la Réconciliation au Burundi a occasionné le départ en grande partie des capacités intellectuelles parmi le peuple Burundais et les investisseurs étrangers en ont pliés leurs bagages. Le Gouvernement ne pouvait qu'emprunter une voie suicidaire d'endettement intérieur qui aujourd'hui s'évalue à plus de 94% du budget général de l'Etat de 2017. Ce dernier a institué une politique de sucer sa population meurtrie par la misère sans nom à travers l'augmentation excessive des impôts et taxes. Cette crise a détérioré les bonnes relations qui existaient entre le Burundi et ses partenaires techniques et financiers (qui finançaient plus de 50% du budget général de l'Etat) quitte à ce que ces derniers estompent, diminuent ou réorientent la part de leur financement pour le Burundi. Pour le moment, les appuis budgétaires des partenaires techniques et financiers qui sont dans le budget général de l'Etat oscillent autour de 350 milliards de Francs burundais. Cette situation a eu des répercussions négatives et très importantes sur l'économie burundaise déjà moribonde. Pour cette année 2017, le Gouvernement a vraiment accentué la pression fiscale sur sa population déjà pauvre.
3. La monnaie burundaise connaît actuellement **une dépréciation monétaire de 61.76 %** par rapport à l'année de 2015. Il est incompréhensible qu'une seule économie

burundaise puisse avoir deux taux de change différents d'une seule monnaie étrangère en arguant que l'un est officiel et l'autre officieux alors que les banques commerciales et les bureaux de change offrant ces services sont agréés et contrôlés par la même Banque de la République du Burundi (BRB). Cet état de choses renseigne sur le degré combien élevé de la mauvaise gouvernance et de la corruption que le Burundi a déjà atteint. Suite au manque des devises, certains produits sensibles (médicaments spécialités, les matières premières, les produits pétroliers,...) sont importés en quantité insuffisante vis-à-vis de la demande nationale pour dire en d'autres termes que ces produits manquent au pays. Ce qui est grave, les importateurs ne trouvent plus ces devises à la BRB occasionnant la pénurie des produits sensibles. Le Gouvernement du Burundi assiste impuissamment à la faillite des entreprises de production et à la probable mise en chômage des employés. Nous pouvons citer ici la BRARUDI, une des entreprises qui verse à la caisse de l'Etat un montant important d'impôts et taxes plus de 70 millions de dollars américains par an. Le tourisme qui apportait naguère des devises à l'Etat est au point mort car la crainte de la sécurité des touristes persiste et conséquemment les hôtels et les lieux touristiques burundais sont presque vides et seront forcés de fermer les portes. A ce point, le Gouvernement du Burundi est en train de violer l'article 23 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ainsi que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

4. Depuis le début de la crise politique au Burundi en avril 2015 inhérent au 3^{ème} mandat, le Gouvernement burundais a profité de l'absence de l'opposition politique, des media indépendants et de la société civile indépendante pour adopter des lois qui rétrécissent les libertés d'expression, d'association et de presse à l'instar de la loi n° 1/02 du 27 janvier 2017 portant cadre organique des associations sans but lucratif. Par exemple, il n'est pas possible que chaque association puisse procéder à un renouvellement bi semestriel de son agrément alors qu'elle a une durée indéterminée. Le Gouvernement s'empresse toujours à utiliser tous les moyens à sa disposition pour museler la voix contradictoire. Ce qui mène le pays vers une dictature sans précédent et un raisonnement en sens unique. Ici, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme est en train d'être violé en son article 19.
5. Le Gouvernement du Burundi a adopté une stratégie de communication de tout nier à l'instar des rapports internationaux sur le Burundi portant sur la vie du pays. Il est, par exemple, incompréhensible de nier que le Burundi est le pays le plus pauvre de la planète et que son économie se dégrade du jour au jour alors que les indicateurs macro-économiques arrêtés par les experts internationaux le prouvent ou bien de nier qu'une personne est assassinée alors qu'elle n'est plus ou son cadavre a été retrouvé. Pour ce, le Gouvernement du Burundi n'a pas accepté de collaborer avec la Commission d'enquête pour le Burundi sur les violations des droits de l'homme. Ici, l'OLUCOME voudrait signaler que ladite commission ne devrait pas se pencher uniquement sur les violations des droits civils et politiques car selon l'OLUCOME et sur base de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les violations des droits civils et politiques au Burundi émanent de la mauvaise gouvernance politique et économique provoquée par un appétit insatiable de l'argent et du pouvoir des

dirigeants politiques burundais pour dire que ces dites violations proviennent plus particulièrement donc des violations des Droits économiques, sociaux et culturels.

6. Cette situation chaotique décrite précédemment émane principalement de la violation des accords d'Arusha pour la paix et la réconciliation et de la Constitution burundaise. Or, ces accords d'Arusha ont été conclus sous la facilitation respective des figures africaines importantes le Président Julius Kambarage Nyerere et le Président Nelson Mandela et les garants étaient les pays de la sous-région représentés entre autres par les Présidents Yoweri Kaguta Museveni et William Benjamin Mkapa. Dans ces 5 protocoles, ces accords d'Arusha tracent une voie de résolution des problèmes politiques, sécuritaires, économiques et sociaux. Concrètement, ces accords ayant consommés beaucoup de moyens financiers et matériels de la communauté internationale, ont permis que le Burundi ait des documents stratégiques qui pourraient le permettre de se stabiliser et de se développer convenablement nulle n'était la boulimie politique et économique de quelques hommes politiques. Il s'agit notamment de :

- Cadres Stratégiques de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté 1^{ère} et 2^{ème} génération (CSLP I et II) ;
- La Stratégie de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption (2011-2015) ;
- La Vision 2025.

7. Ces planifications de Moyen terme devraient apporter un développement considérable au pays nulle n'était la mauvaise gouvernance des autorités burundaises vis-à-vis des financements qu'ont bénéficié ces plans de développement.

Pour le CSLP I et II, le Gouvernement a pu collecter près de 5 milliards de dollars américains soit plus de 13 500 milliards de Fbu après avoir reçu un privilège d'atténuation de la dette extérieure de près 1,480 milliards de dollars américains soit près de 4000 milliards de Fbu. Malgré la légitimité du Gouvernement de 2005 à 2010 et la mobilisation de ces fonds, le taux de croissance n'a pas dépassé 4 % alors qu'on attendait 8%. Ce taux de croissance a été de -0.5% en 2016. Avec ces fonds, le Gouvernement n'a pas atteint d'autres objectifs renfermés dans CSLP I et II comme la diminution de la corruption, la réduction du taux de chômage par la création de l'emploi, la réduction des inégalités sociales, l'amélioration de la sécurité des citoyens et de leurs biens, l'amélioration de la culture démocratique, ...

Pour la Stratégie de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption (2011-2015), le Burundi n'a fait que reculer en matière de la bonne gouvernance et de lutte contre la corruption si on se réfère à la situation de terrain et aux rapports d'institutions internationales. L'ONG Transparency International classe le Burundi parmi les 10 premiers pays les plus corrompus au monde alors qu'en 2006 il était en 36^{ème} position au niveau mondial.

Quant à la vision 2025, le développement sur le CSLP I et II ainsi que les informations fournies dans les précédents paragraphes montrent clairement qu'au lieu d'avancer le Burundi a bel et bien reculé. A titre exemplatif, en 2016, l'indice de

développement humain du PNUD a classé le Burundi le 184^{ème} sur 188 pays évalués.

8. Même si la situation économique se présente ainsi, les autorités burundaises ne cessent de déclarer dans leurs discours à la population burundaise que tout va bien et le reste a été causé par les ennemis du Burundi et l'occident plus particulièrement la Belgique. Or, la population vit une pauvreté sans précédent d'autant plus que les prix des biens et services augmentent exponentiellement alors que le pouvoir d'achat de la population diminue progressivement face à la faible production et à la stabilité des salaires des fonctionnaires de l'Etat et des employés du secteur privé. Bien plus, le travail des défenseurs des droits humains et des journalistes indépendants vivant à l'intérieur du pays se trouve actuellement handicaper par le manque de financement, la perturbation de leur sécurité physique et numérique car des fois, leur vie est presque toujours en dangers à cause de l'impunité.

En plus de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme bafouée dans les articles évoqués dans les précédents paragraphes, le Pacte relatif aux Droits Civils et Politiques ainsi que le Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels ont été également violés.

9. L'OLUCOME trouve que le dialogue inclusif inter burundais externe est la seule voie idéale pour la plupart des burundais de les faire sortir de cette crise interminable. L'Observatoire est contre toute voie qui met en avant la violence pour trouver des solutions aux questions qui hantent le pays.

Face à cette situation indigeste, l'Observatoire de Lutte contre la corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) demande :

Aux partenaires techniques et financiers de :

- a. Considérer les accords d'Arusha comme un pilier des autres textes légaux sur les questions politiques, économiques et sociales du Burundi d'autant plus que sur les huit questions à étudier dans les pourparlers inter burundais externes, certaines réponses figurent dans lesdits accords hormis celles relatives aux conséquences de la crise de 2015 ;
- b. Faire pression sur les parties en conflits plus particulièrement au Gouvernement burundais afin qu'ils acceptent le dialogue inclusif et sans condition. Le processus de dialogue inter burundais engloutit un budget colossal si nous jetons un coup d'œil sur les fonds engagés dans le processus d'accords d'Arusha de 2000 ainsi que les programmes de consolidation de la paix qui en ont suivi. L'issue urgent du présent processus dans les brefs délais apaiserait l'angoisse qu'a la population burundaise ;
- c. De faire arrêter le processus d'amender la Constitution burundaise par le Gouvernement en place jusqu'à ce que les pourparlers externes s'y prononcent et donnent l'autorisation pour cette révision de la loi fondamentale en vue d'éviter qu'elle soit amendée dans l'intérêt d'un groupe d'individus au pouvoir pendant cette période de crise politique ;
- d. D'amener le Gouvernement du Burundi à faire respecter les deux mandats présidentiels reconnus par la Constitution burundaise ;

- e. D'exiger la levée des mandats d'arrêt internationaux dirigés contre certains leaders des organisations de la société civile et des médias burundais;
- f. D'amener le Gouvernement du Burundi à amender d'urgence la loi n° 1/02 du 27 janvier 2017 portant cadre organique des associations sans but lucratif car elle requiert un caractère restreint de l'espace de liberté d'association, de réunion et d'expression au Burundi pourtant garantie par les textes internationaux ratifiés par le Burundi ;
- g. De continuer à assister directement la population burundaise se trouvant dans la désolation totale et dont la misère est déjà à la porte ainsi que les conditions de vie insoutenables sont quasiment quotidiennes ;

Au Conseil des Nations Unies pour les droits de l'Homme :

- a. De prolonger la durée donnée à la Commission d'enquête pour le Burundi pour poursuivre les enquêtes sur les droits de l'homme spécialement sur les droits Économiques, sociaux et culturels ;
- b. D'élargir le mandat de la Commission d'enquête pour le Burundi pour continuer une enquête sur les violations des Droits économiques, sociaux et culturels qui ont été commis au Burundi d'une part et d' identifier les groupes d'intérêts qui bloquent toujours l'accession à la paix et à la stabilité au Burundi d'autre part;

Au Gouvernement du Burundi :

- a. De prendre toutes les dispositions nécessaires pour abandonner cette stratégie de tout nier mais plutôt d'accepter les problèmes existants afin de trouver des solutions durables à ces derniers avec tous les concernés sans exception;
- b. De collaborer avec la Commission d'enquête pour le Burundi et accepter que cette Commission vienne enquêter au Burundi.

A la médiation à la crise burundaise :

- a. D'identifier les groupes d'intérêts qui bloquent toujours l'accession à la paix et à la stabilité au Burundi car l'OLUCOME pense que ces groupes se trouvent dans la géopolitique, dans l'opposition politique et plus particulièrement ceux qui se trouvent au pouvoir qui ne veulent rien lâcher pour un partage équitable ;

Fait à Genève, le 18 / 09 / 2017